

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-6-chem | Pénalité au XVIIe siècle. Item](#)[Masson, Paul. Les galères de France. 1938 | Recrutement des galériens au XVIe siècle.](#)

Masson, Paul. Les galères de France. 1938 | Recrutement des galériens au XVIe siècle.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0121

SourceBoite_002-6-chem | Pénalité au XVIIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Masson, Paul](#)

Références bibliographiques[Masson, Les galères de France](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb34195716g>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Masson, Paul (1863-11-14 -- 1863-11-14)

TITRE Les galères de France : (1481-1781), Marseille, port de guerre

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1938

EDITEUR Paris : Hachette , 1938

mettre à leur honneur quelques maisons et de
faire un bon coup de file à leur sagesse."

Le vi (?) : "si l'on donne la main de gaine
aux deux réunies, l'on ne aura les deux moy-
ens."

On envoie aux solers de une quinzaine
dans les P^{tes} populations (594, après le vol du
Boulonnais 1662)

- Après la révoquer de l'édit de Nantes, les
de reformes.

- Act de condamner le catholicisme.